3.5. Intégrer pleinement les espaces particuliers de franchissement et de transition dans le maillage des espaces publics (ponts, passerelles, escaliers, passages souterrains, mezzanines métro .)

☑ **Concevoir l'aménagement des espaces particuliers de franchissement et de transition de sorte à assurer une continuité la plus naturelle, la plus lisible, sûre et praticable possible**

Applications



Parc L28

- Inte grer l'escalier d'entre e comme partie inte grante de l'espace public

En savoir plus



Place Rogier

- Traiter la station de métro comme partie intégrante de la place en travaillant la liaison verticale et l'apport de lumière naturelle au sous-sol

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Titre VI**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital